

# Document

## Plus de 54 milliards d'euros versés aux actionnaires des entreprises du CAC 40 (14.02)

**LeMonde.fr – 13.02.**

Sur fond de crise économique, 2008 est un bon millésime pour les entreprises du CAC 40. Les dividendes versés aux actionnaires n'ont enregistré qu'un très léger recul, totalisant 54,2 milliards d'euros contre 57,2 milliards en 2007, selon Les Echos de vendredi 13 février. Un "total" qui "masque des évolutions disparates", souligne le quotidien économique

Préservation des dividendes. "Pour éviter de donner un signal trop négatif au marché, les entreprises ont cherché à préserver, dans une certaine mesure, les dividendes." 2009 devrait les voir reculer. "Plusieurs groupes, à l'image de Renault ou Rexel ont indiqué qu'ils ne verseraient pas de dividendes", rappelle le journal.

Net recul du rachat d'actions. "Les entreprises de l'indice parisien ont acquis pour 11,2 milliards de leurs propres actions en 2008, soit une chute de 42 % par rapport à 2007", selon Les Echos. Arcelor Mittal a racheté trois fois plus d'actions qu'il n'a versé de dividendes.

Profit historique. Total a dégagé en 2008 le plus gros profit jamais réalisé par un groupe français, en hausse de 14 % sur un an, à 13,9 milliards d'euros, pour un chiffre d'affaires de 179,98 milliards d'euros. Le groupe proposera le versement d'un dividende de 2,28 euros par action, en hausse de 10 %.

Le débat. La question de verser ou non des dividendes est au centre du débat sur la moralisation du capitalisme financier. Nicolas Sarkozy, dans son discours de Toulon, le 25 septembre 2008, déclarait : "L'économie de marché (...), ce n'est pas des profits exorbitants pour quelques-uns et des sacrifices pour tous les autres (...). Ce n'est pas la primauté donnée au spéculateur. C'est la primauté donnée à l'entrepreneur (...), la récompense du travail, de l'effort, de l'initiative."

Le médiateur national du crédit, René Ricol, chargé d'aider les entreprises qui ont des difficultés à accéder au crédit, a estimé que les actionnaires devaient faire preuve de "solidarité" en acceptant de ne pas percevoir "pendant un an ou deux" de dividendes, compte tenu de la situation économique.